

Au Conseil de fondation de la

Fondation Jeunesse et Familles

Ecublens

Rapport de l'organe de révision Comptes annuels 2025

(Période du 01.01.2025 au 31.12.2025)

Pully, le 9 mars 2026
RR/HR

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle ordinaire au Conseil de fondation de la Fondation Jeunesse et Familles, Ecublens

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Jeunesse et Familles, comprenant le bilan au 31 décembre 2025, les comptes de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la fondation, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du Conseil de fondation relatives aux comptes annuels

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la fondation à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil de fondation a l'intention de liquider la fondation ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes ;
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la fondation ;
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil de fondation du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la fondation à cesser son exploitation.

Nous communiquons au Conseil de fondation, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Pully, le 9 mars 2026

Prateo SA

Romain Rufener
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Hervé Ramoni
Expert-réviseur agréé

Annexe :

Comptes annuels comprenant :

- Bilan au 31 décembre 2025
- Compte de résultat de l'exercice 2025
- Compte de résultat "Exploitation" de l'exercice 2025
- Compte de résultat "Histoire de Parents" de l'exercice 2025
- Tableau des flux de trésorerie de l'exercice 2025
- Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2025



BILAN

ACTIF

CHF	Annexe	31.12.2025	31.12.2024
Caisses		4'507	4'035
Compte courant postal		648'673	549'827
Banques		2'301'121	2'236'378
Trésorerie		2'954'301	2'790'240
Débiteur DGEJ		141'455	110'631
Autres débiteurs		523'912	386'903
Comptes courants pensionnaires		81'584	139'443
Créances	3.2	746'951	636'977
Actifs de régularisation		803'386	624'742
Excédent de charges	5.6	330'129	935'522
Total Actif Circulant		4'834'767	4'987'481
Garanties		57'625	57'625
Immobilisations financières		57'625	57'625
Mobilier et agencement		177'305	199'140
Machines et outillage		38'785	36'784
Informatique		72'724	73'131
Véhicules		103'842	145'641
Immobilisations corporelles meubles	3.3	392'657	454'697
Immeubles		14'987'957	15'116'712
Immeubles	3.3	14'987'957	15'116'712
Total Actif immobilisé		15'438'239	15'629'035
TOTAL DE L'ACTIF		20'273'006	20'616'515

PASSIF

CHF	Annexe	31.12.2025	31.12.2024
Créanciers		2'002'112	1'912'940
Comptes courants pensionnaires		97'573	110'560
Passifs de régularisation		460'632	330'587
Excédents de produits	5.7	1'194'801	1'488'725
Fonds de régularisation du résultat	5.8	311'534	436'269
Total Capitaux étrangers à court terme		4'066'652	4'279'080
Emprunt divers		683'000	683'000
Dettes hypothécaires		11'289'908	11'443'244
Total Capitaux étrangers à long terme		11'972'908	12'126'244
Total Capitaux étrangers		16'039'561	16'405'325
Capital		50'000	50'000
Réserves libres	5.9	2'718'543	2'718'543
Réserves à but spécifique	5.10	1'464'902	1'442'648
Total Capitaux Propres		4'233'445	4'211'191
TOTAL DU PASSIF		20'273'006	20'616'515

COMPTE DE RESULTAT

CHF	Annexe	2025	2024
Contributions des parents et/ou répondants		479'880	475'140
Pension AEME		31'034	30'124
Subventions OFJ		890'352	916'304
Remboursement HES		39'465	49'350
Produits de prestations de services		20'498	23'906
Produit de la location		182'376	195'979
Dons		42'819	15'130
Dissolution de réserves		165'601	97'806
Autres produits		582'180	254'768
Total Produits d'exploitation		2'434'205	2'058'507
Besoins médicaux		-20'149	-15'046
Frais d'alimentation		-334'557	-314'683
Articles ménagers		-36'000	-31'419
Charges de matériel et de marchandises		-390'707	-361'148
Salaires		-16'657'112	-15'992'006
Allocations pour perte de salaires		679'261	488'900
Charges sociales		-4'015'649	-3'893'086
Frais divers du personnel		-544'725	-529'125
Prestations de tiers		-1'806'117	-1'849'107
Charges de personnel		-22'344'342	-21'774'424
Loyers		-296'550	-292'989
Eau et énergie		-166'703	-148'390
Frais d'entretien, réparations, remplacements		-837'924	-570'961
Frais de véhicules		-76'453	-63'856
Ecole et formation		-74'621	-61'970
Frais de bureau et d'administration		-70'061	-91'149
Frais de communications et de ports		-104'533	-94'541
Frais informatique		-6'367	-28'337
Honoraires de tiers		-23'047	-23'646
Frais d'assurances		-94'785	-97'984
Taxes et redevances		-21'785	-22'295
Service de voirie		-18'411	-15'840
Cotisations aux associations		-27'439	-29'778
Autres charges d'exploitation		-64'443	-43'091
Autres charges d'exploitation		-1'883'121	-1'584'827
Amortissements (ordinaires et extraordinaires)		-345'967	-562'141
Résultat d'exploitation		-22'529'932	-22'224'033

COMPTE DE RESULTAT

CHF	Annexe	2025	2024
Intérêts et frais bancaires		-16'312	-2'426
Intérêts hypothécaires		-72'323	-58'474
Charges financières		-88'635	-60'901
Produits exceptionnels		43'307	331'835
Charges exceptionnelles		-133'521	-20'677
Résultat exceptionnel	5.11	-90'213	311'157
Attribution aux réserves		-187'296	-132'113
Résultat avant subventions		-22'896'076	-22'105'890
Subventions DGEJ		23'370'936	22'296'340
Subventions Tribunal des mineurs		19'281	0
Subventions Hors Canton		89'918	90'164
Excédent de Produits		584'058	280'614

COMPTE DE RESULTAT

CHF	2025	2024
Contributions des parents et/ou répondants	479'880	475'140
Pension AEME	31'034	30'124
Subventions OFJ	890'352	916'304
Remboursement HES	39'465	49'350
Dons	42'819	15'130
Dissolution de réserves	10'060	0
Autres produits	492'466	221'166
Total Produits d'exploitation	1'986'077	1'707'214
Besoins médicaux	-20'149	-15'046
Frais d'alimentation	-334'557	-312'904
Articles ménagers	-36'000	-31'419
Charges de matériel et de marchandises	-390'707	-359'369
Salaires	-16'617'332	-15'951'868
Allocations pour perte de salaires	679'261	488'900
Charges sociales	-4'005'776	-3'883'094
Frais divers du personnel	-533'855	-526'966
Prestations de tiers	-1'746'479	-1'811'914
Charges de personnel	-22'224'183	-21'684'941
Loyers	-296'550	-292'989
Eau et énergie	-166'703	-148'344
Frais d'entretien, réparations, remplacements	-764'823	-519'213
Frais de véhicules	-76'453	-63'856
Ecole et formation	-74'621	-61'600
Frais de bureau et d'administration	-69'814	-74'524
Frais de communications et de ports	-80'801	-81'035
Frais informatique	-6'367	-28'337
Honoraires de tiers	-23'047	-23'646
Frais d'assurances	-91'803	-95'000
Taxes et redevances	-21'675	-22'245
Service de voirie	-18'411	-15'840
Cotisations aux associations	-27'239	-29'578
Autres charges d'exploitation	-33'497	-35'108
Autres charges d'exploitation	-1'751'803	-1'491'316
Amortissements (ordinaires et extraordinaires)	-317'144	-532'617
Résultat d'exploitation	-22'697'760	-22'361'029



COMPTE DE RESULTAT

CHF	2025	2024
Intérêts et frais bancaires	-15'929	-2'009
Intérêts hypothécaires	-59'323	-45'320
Charges financières	-75'251	-47'328
Produits exceptionnels	17'730	323'519
Charges exceptionnelles	-111'344	-14'766
Résultat exceptionnel	-93'614	308'753
Utilisation des dons pour l'exploitation	13'369	8'845
Attribution aux réserves	-42'819	-15'130
Résultat avant subventions	-22'896'076	-22'105'890
Subventions DGEJ	23'370'936	22'296'340
Subventions Tribunal des mineurs	19'281	0
Subventions Hors Canton	89'918	90'164
Excédent de produits	584'058	280'614

COMPTE DE RESULTAT

CHF	Annexe	2025	2024
Autres Revenus		4'125	565
Total Produits d'exploitation		4'125	565
Frais d'alimentation		-68	-128
Articles ménagers		-220	-24
Charges de matériel et de marchandises		-288	-152
Salaires		-825'040	-775'037
Allocations pour perte de salaires		2'603	3'302
Charges sociales		-204'475	-192'892
Frais divers du personnel		-51'924	-32'897
Prestations de tiers		-34'392	-15'641
Charges de personnel		-1'113'229	-1'013'165
Loyers		-5'082	-2'525
Eau et énergie		-424	-360
Frais d'entretien, réparations, remplacements		-3'689	-2'559
Frais de véhicules		0	-36
Frais de bureau et d'administration		-4'514	-3'011
Frais de communications et de ports		-5'906	-5'513
Frais informatique		-158	-2'325
Honoraires de tiers		-1'037	-1'064
Frais d'assurances		-2'269	-2'474
Taxes et redevances		-363	-124
Cotisations aux associations		-1'503	-1'205
Autres charges d'exploitation		-24'946	-21'195
Amortissements		-1'871	-5'328
Résultat d'exploitation		-1'136'209	-1'039'276
Intérêts et frais bancaires		-92	-74
Intérêts hypothécaires		-497	-503
Charges financières		-588	-576
Produits exceptionnels		128	642
Charges exceptionnelles		-4'500	-311
Résultat exceptionnel		-4'373	332
Résultat avant subventions		-1'141'170	-1'039'521
Subventions DGEJ		1'187'304	1'087'864
Excédent de produits		46'134	48'343

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

CHF	Annexe	2025	2024
Résultat de l'exercice		584'058	280'614
Subventions à régulariser		-584'058	-280'614
Amortissements ordinaires		345'967	262'141
Amortissements extraordinaires		0	300'000
Variation des créances		-109'974	-219'245
Variation des actifs de régularisation		-178'644	-83'211
Variation de l'excédent de charges		605'392	-278'736
Variation des créanciers		89'172	-53'673
Variation des comptes courants pensionnaires		-12'987	-5'671
Variation des passifs de régularisation		130'045	-173'449
Variation de l'excédent de produits		-293'923	-77'957
Variation des réserves		22'254	-193'983
Variation de la régularisation du résultat		-124'734	58'373
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation		472'568	-465'411
Variation des dépôts de garantie		0	-58
Investissements nets en immobilisations corporelles		-155'171	-151'529
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement		-155'171	-151'587
Variation des dettes financières à long terme portant intérêts		-153'336	-58'323
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement		-153'336	-58'323
Variation de la trésorerie nette		164'061	-675'321
Justification :			
Solde de trésorerie au 1er janvier		2'790'240	3'465'561
Solde de trésorerie au 31 décembre		2'954'301	2'790'240
Variation de la trésorerie nette		164'061	-675'321

ANNEXE

1. Généralités

La Fondation Jeunesse & Familles est une fondation de droit privé non inscrite au registre de la LPP selon les critères de l'autorité de surveillance des fondations.

Le but est d'accueillir, éduquer et accompagner des enfants et des adolescents en difficulté.

Les statuts datent du 9 septembre 1997 et ont été modifiés la dernière fois le 28 novembre 2011.

La Fondation bénéficie d'une exonération fiscale sur le plan cantonal, communal et fédéral depuis le 26 mai 2011.

Le siège de la Fondation est situé au chemin des Champs-Courbes 25A à Ecublens. La personne de contact est Madame Laurence Ospel, Directrice Générale.

2. Organisation

La Fondation est organisée avec un Conseil de Fondation et un comité de Direction qui est lui-même composé d'une Direction Générale et de 6 Directions de pôles.

Au 31 décembre 2025, le Conseil de Fondation était composé de :

- | | |
|-------------------------------|----------------|
| - Monsieur Paulus Eric | Président |
| - Monsieur Prahin Jean-Pierre | Vice-Président |
| - Monsieur Binggeli Stéphane | Trésorier |
| - Monsieur Gerber Jean-Marc | Membre |
| - Madame Loiseau Jessica | Membre |
| - Madame Alexander Chistine | Membre |

Les membres du Conseil de Fondation ne sont pas salariés de la Fondation et une indemnité a été versée en 2025.

Le comité de Direction, non membre du Conseil de Fondation, et ayant la signature collective à deux, est composé au 31 décembre 2025, de :

- | | |
|-------------------------------|--|
| - Madame Ospel Laurence | Directrice Générale |
| - Monsieur José Barroso | Directeur Général Adjoint ad interim |
| - Madame Gonin Delphine | Directrice Pôle Enfance |
| - Madame Cretton Jasmina | Directrice Pôle Petite Enfance |
| - Monsieur Bassin Pierre-Yves | Directeur Pôle Adolescence |
| - Monsieur Krueger Yvan | Directeur Pôle Parentalité |
| - Monsieur Bleve Roberto | Directeur des Finances & des Infrastructures |

Le montant versé aux membres de la Direction en 2025 s'élève à CHF 916'014.45.

L'organe de révision pour l'année 2025 est la société Prateo SA, avenue de Lavaux 65 à Pully.

La Fondation est soumise au contrôle ordinaire conformément à la décision de la DGEJ du 22 janvier 2013.

3. PRINCIPES

3.1 Généralités

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier des articles sur la tenue de la comptabilité et la présentation des comptes commerciaux du code des obligations (art. 957 à 962).

3.2 Créances

Les créances résultant de prestations de services ainsi que les autres créances à court terme sont comptabilisées à la valeur nominale.

3.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles meubles sont subventionnées par l'Etat. Les investissements et les subventions y relatives sont directement comptabilisés dans les comptes d'investissement à l'actif.

Les immobilisations corporelles immeubles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou leur coût de revient, déduction faite des amortissements économiques déterminés sur la base des amortissements financiers. Il existe des réserves latentes inquantifiables sur les immeubles.

4. GESTION ET PLACEMENT DE LA FORTUNE

Code	Libellé	Limites de placement		
		CHF	Autorisé %	Effectif %
1	Caisse en CHF	4'507	100%	0.0%
2	Caisse en ME		30%	0.0%
3	Créances confédération, canton, banques en CHF	3'148'874	100%	15.5%
4	Créances confédération, canton, banques en ME		30%	0.0%
5	Autres obligations et créances en CHF	1'739'011	100%	8.6%
6	Autres obligations et créances en ME		30%	0.0%
7	Titres garantis par gages immobilier, lettres gages en CHF		50%	0.0%
8	Titres garantis par gages immobilier, lettres gages en ME		30%	0.0%
9	Biens immobiliers en CHF	14'987'957	30%	73.9%
10	Biens immobiliers à l'étranger		30%	0.0%
11	Actions, participations sociétés en CHF		50%	0.0%
12	Actions, participations sociétés en ME		30%	0.0%
13	Placements alternatifs en CHF		15%	0.0%
14	Placements alternatifs en ME		15%	0.0%
15	Placements collectifs en CHF		50%	0.0%
16	Placements collectifs en ME		30%	0.0%
17	Autres actifs (stocks, mobilier, véhicule...)	392'657	100%	1.9%
Total de la fortune		20'273'006		

Limites globales	Autorisé	Effectif
Actifs en ME (code 2, 4, 6, 8, 10, 12, 14 et 16)	30%	0.0%
Titres garantis par gages immobilier (code 7 et 8)	50%	0.0%
Actions (code 11 et 12)	50%	0.0%
Immeubles (code 9 et 10)	30%	73.9%
Immeubles à l'étranger (code 10)	10%	0.0%
Placements alternatifs (code 13 et 14)	15%	0.0%
Immeubles à l'étranger par rapport à immeuble en Suisse	33%	0.0%

La limite de placement relative aux immeubles est dépassée, étant donné qu'il s'agit d'immeubles d'exploitation indispensables à l'activité de la Fondation.

5. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

5.1 Effectif

Le nombre d'emplois à plein temps, en moyenne annuelle, ne dépasse pas les 250 collaborateurs.

5.2 Dettes envers des institutions de prévoyance

Au 31 décembre 2025, il existait un solde en faveur de la Fondation de CHF 309 (au 31 décembre 2024 : CHF 2'381 en faveur de l'institution de prévoyance).

5.3 Actifs gagés en garantie des dettes de l'entreprise et actifs grevés d'une réserve de propriété

	2025	2024
Immeubles	14'987'957	15'116'712

5.4 Valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles

	2025	2024
Immeubles	27'967'569	28'984'023
Mobilier, machines, informatique	3'850'000	3'850'000

5.5 Estimation fiscale des immobilisations corporelles

	2025	2024
Immeubles	12'550'540	12'550'540
Mobilier, machines, informatique	Valeur comptable	Valeur comptable

5.6 Excédent de charges

	2025	2024
Excédent de charges 2024	330'129	0
Excédent de charges 2023	0	935'522
Solde au 31 décembre	330'129	935'522

5.7 Excédent de produits

	2025	2024
Solde au 01.01	436'269	377'895
Attribution	149'034	180'943
Utilisation	-273'768	-122'569
Solde au 31 décembre	311'534	436'269

5.8 Fonds de régularisation du résultat

	2025	2024
Solde au 01.01	436'269	377'895
Attribution	149'034	180'943
Utilisation	-273'768	-122'569
Solde au 31 décembre	311'534	436'269

5.9 Réserves libres

	2025	2024
Solde au 01.01	2'718'543	2'711'004
Attribution	0	7'539
Solde au 31 décembre	2'718'543	2'718'543

5.10 Réserves à but spécifique

	2025	2024
Solde au 01.01	1'442'648	1'644'170
Utilisation de la réserve	-240'404	-531'209
Attribution	262'658	329'687
Solde au 31 décembre	1'464'902	1'442'648

5.11 Résultat exceptionnel

	2025	2024
Régularisation exercices précédents	4'867	-1'304
Taxe CO2	0	10'904
Remboursement crédit Construction	0	300'000
Indemnité DG	-100'000	0
Indemnités assurances	4'920	1'557
Total	-90'213	311'157

5.12 Evènements importants survenus après la date du bilan

Néant.